

RÉPUBLIQUE ET



CANTON DE GENÈVE

POST TENEBRAS LUX

ARRÊTÉ

donnant le nom de "Jules Cougnard" à un chemin sur la commune de Chêne-Bougeries.

du 5 mai 1950

LE CONSEIL D'ÉTAT

vu la requête adressée au Conseil d'Etat par l'Association des écrivains de Genève, en date du 24 janvier 1950, demandant que le nom du poète Jules Cougnard soit donné à une rue de Genève;

vu les dispositions du règlement sur la désignation des artères, du 9 octobre 1931;

vu l'enquête effectuée auprès des propriétaires riverains, en date du 27 mars 1950, en vue de donner cette dénomination à l'actuel chemin des Tennis à Chêne-Bougeries;

vu les lettres du service des Archives d'Etat, en date des 11 octobre 1949 et 28 février 1950;

vu le préavis favorable du Conseil administratif de la commune de Chêne-Bougeries, en date du 22 avril 1950;

ARRETE:

De débaptiser le "chemin des Tennis" à Grange-Canal, débouchant sur la route de Chêne et aboutissant à l'avenue Pierre Odier, et de lui donner le nom de "chemin Jules Cougnard".

"en souvenir de Jules Cougnard, poète et journaliste, 1855-1937".

L'entrée en vigueur de cette nouvelle dénomination prendra date à partir du 1er août 1950.

*

Certifié conforme
Le chancelier d'Etat:

F. Combalot

Communiqué à :

Travaux 6 ex.

Archives 1 ex.

Commune de

Chêne-Bougeries 1 ex.

